

## MSA Ain-Rhône

### 55 000 personnes appelées à voter dans l'Ain et le Rhône

Les élections MSA ont lieu du 20 au 31 janvier. Les adhérents MSA élisent leurs délégués qui seront leur relais ! En votant, ils choisissent les personnes qui agissent pour faire vivre et dynamiser les territoires.



#### ✓ Pourquoi ces élections ?

Depuis 1949, les adhérents de la MSA élisent tous les 5 ans leurs délégués. Ces derniers, qui reflètent la diversité du monde agricole, portent la voix des adhérents. Ces 15 000 délégués (dont 300 dans l'Ain et le Rhône) forment un réseau de bénévoles qui s'investit pour l'aménagement du territoire et au service de ceux qui en ont le plus besoin et dans de nombreux domaines tels que l'accès aux soins, l'autonomie des personnes âgées, l'accompagnement des agriculteurs en difficultés...

#### ✓ Qui sont les candidats et les électeurs ?

Tous les adhérents inscrits sur les listes électorales de la MSA Ain-Rhône sont invités à voter pour les élections des délégués : salariés de l'agriculture, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités. **Ils sont 55 000 dans l'Ain et le Rhône**, et près de 2.5 millions de personnes en France.

Les candidats aux élections des délégués MSA sont eux aussi des ressortissants du régime agricole. Ils sont salariés de l'agriculture dans les secteurs de la production, de la transformation ou des services, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités. Issus du corps électoral, ils ont la connaissance des métiers de l'agriculture et sont à même de comprendre les besoins des adhérents de la MSA et d'y répondre. **En Ain-Rhône, environ 300 délégués cantonaux seront élus** pour les 5 prochaines années.

#### ✓ Sans les délégués, ces actions n'auraient pas vu le jour ...

Parmi les actions qui ont vu le jour grâce aux élus dans l'Ain et le Rhône, on peut citer pour exemple :

- **Mise en place de l'association Bulle d'Air sur tout le territoire de notre caisse.** Ce nouveau service, qui vient en aide aux aidants à domicile, a été créé grâce à la volonté des élus. Ils ont décelé un besoin urgent sur nos territoires pour ces personnes qui sont épuisées, isolées et ont grand besoin de répit.
- **Organisation d'une soirée d'information sur la télémedecine** qui a connu un grand succès (avec démonstration de Robot intervenant dans les établissements scolaires en lieu et place des enfants malade, intervention de l'ARS, d'un médecin de campagne...)
- **Travail sur les statuts en agriculture** - statuts des femmes notamment avec la création d'une pièce de théâtre "Entre terre et mères" et d'un débat qui étaient passionnants.

Contact presse :

**Laure Désiré**

Tél. : 04 78 92 63 65 / 06 81 53 83 35

communication@ain-rhone.msa.fr

@Msa\_AinRhône



L'essentiel & plus encore